

## **PRENDRE DES MESURES URGENTES POUR ÉRADICUER LA MISÈRE ET AGIR POUR LE CLIMAT - EN NE LAISSANT PERSONNE DE CÔTÉ**

### **CHANGEMENT CLIMATIQUE, ÉRADICATION DE LA MISÈRE ET DROITS HUMAINS NOTE POLITIQUE DU MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE POUR LA COP 26 - NOVEMBRE 2021**

- **Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté et leurs communautés à travers le monde sont les premières et les plus durement touchées par les effets du changement climatique, mais elles sont les moins responsables de ses causes et ont le moins de moyens pour s'en protéger.** Le changement climatique exacerbe la vulnérabilité des personnes vivant dans la pauvreté. Durant les récents événements climatiques extrêmes (sécheresses, incendies, inondations, ouragans, vagues de chaleur) les personnes touchées ont perdu leurs récoltes, leurs terres, leurs maisons, leurs moyens de subsistance, ou leur vie.
- **L'épidémie de COVID a provoqué l'accroissement de la pauvreté dans le monde malgré les centaines de milliards de dollars dépensés pour les plans de relance.** Une analyse du Groupe de la Banque mondiale et de l'UNICEF en 2020 estime qu'un enfant sur six - soit 356 millions dans le monde - vivaient dans l'extrême pauvreté avant la pandémie, et cette situation devrait s'aggraver considérablement. L'émergence du coronavirus qui a fait des ravages dans le monde a entraîné près de 235 millions de cas d'infection, 4,8 millions de décès et mis en évidence de manière flagrante les injustices sociales et économiques dans tous les pays.
- Le Rapporteur Spécial de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, Philip Alston, avait averti en 2019, avant la pandémie, que **"le changement climatique risque d'éliminer 50 ans de progrès en matière de développement, de santé mondiale et de réduction de la pauvreté"**. En octobre 2020, le Rapporteur Spécial de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, Olivier De Schutter, a déclaré que **"la lutte contre la pauvreté peut être combinée avec la recherche d'un modèle de développement qui atténue le changement climatique et stoppe l'érosion de la biodiversité."**
- **Nos sociétés traitent leurs membres les plus pauvres comme elles traitent la planète.** Les personnes vivant dans la pauvreté sont exploitées depuis des générations et trop souvent abandonnées lorsque leur capacité de travail est épuisée. La grande majorité des personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde habitent des zones où l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est limité en raison du coût, où les infrastructures manquent, où les services ne sont pas assurés. Pour gagner leur vie, elles doivent accepter des conditions de travail dangereuses, sont exposées à des polluants nocifs pour la santé et à des accidents. Elles doivent se contenter d'une nourriture bon marché, peu nutritive et pleine de résidus chimiques.

### **Les personnes les plus pauvres sont les moins responsables de la dégradation de l'environnement, et pourtant sont les plus touchées par sa violence**

Selon le [rapport 2021 des Nations unies sur les objectifs de développement durable](#), **"En 2020, le taux mondial d'extrême pauvreté a augmenté pour la première fois en plus de 20 ans. Des centaines de millions de personnes ont basculés dans l'extrême pauvreté et souffrent de faim chronique"**. Le changement climatique accroît l'occurrence des catastrophes naturelles, la destruction des cultures et des récoltes en raison d'événements climatiques extrêmes, de sécheresses ou d'inondations. En conséquence il **affecte des millions de familles et de communautés pauvres qui dépendent principalement des écosystèmes locaux pour leur subsistance**. Selon la Banque mondiale, **le changement climatique pourrait plonger plus de 120 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté d'ici à 2030** si

des mesures efficaces ne sont pas mises en œuvre immédiatement.

**Le changement climatique constitue une nouvelle violence à l'encontre des plus pauvres.** Leur situation, où qu'ils soient dans le monde, est le résultat d'un processus de domination économique et politique. L'exclusion sociale et la violence résultant de politiques mal conçues ont violé les droits politiques, économiques, sociaux et culturels des personnes vivant dans la pauvreté, dont le manque de pouvoir politique et de pouvoir d'agir perpétuent le cycle de la pauvreté.

**Les plus pauvres sont également les plus touchés par les conséquences du changement climatique.** Au moment de l'ouragan Katrina en 2005 aux États-Unis, ceux qui avaient des ressources ont quitté la région avant l'approche de l'ouragan ; ceux qui n'en

avaient pas (surtout les pauvres, les personnes âgées et les personnes sans voiture particulière) sont restés pris au piège de la montée des eaux. Les victimes de l'ouragan étaient surtout des Afro-Américains. Dans certaines régions de la Nouvelle-Orléans, le taux de mortalité des adultes noirs était jusqu'à 4 fois plus élevé que celui des adultes blancs. **Quinze ans après la catastrophe, une génération de jeunes gens qui ont été contraints à être déplacés, ont en conséquence un niveau d'éducation formelle peu élevé, ce qui renforce la persistance de la pauvreté.**

**Des programmes d'énergie propre mal conçus ont des conséquences néfastes sur les personnes et les communautés vivant dans la pauvreté.** Dans de nombreux pays, la construction de grands barrages hydroélectriques a entraîné des expulsions forcées et des indemnisations insuffisantes, parfois

## Soutenir les personnes qui vivent dans la pauvreté comme acteurs de changement pour préserver leurs écosystèmes et de leurs communautés

**Les États ont de multiples obligations en matière de droits humains à l'égard de leurs citoyens,** notamment celle d'apporter des réponses adéquates à la crise climatique. Ces réponses, par le biais de politiques et d'actions, doivent reconnaître et donner la priorité aux personnes les plus pauvres en tant qu'acteurs du changement. L'une des approches clés consiste à chercher avec les plus pauvres comment apprendre de leurs savoirs locaux, ancestraux et autochtones pour renforcer leur pouvoir d'agir dans le monde d'aujourd'hui.

Par exemple, les habitants de la région de Cusco au Pérou, tant dans la région andine qu'amazonienne, ont utilisé leurs **connaissances ancestrales pour s'adapter** à la géographie accidentée et à la variabilité du climat en développant un large éventail de pratiques qui leur ont permis d'avoir des récoltes malgré les changements environnementaux. Par exemple, ils sélectionnent des cultures et des variétés résistantes aux événements climatiques extrêmes ; ils diversifient la production ; ils plantent à différentes altitudes ; ils utilisent des systèmes de labour compatibles avec la qualité du sol et la géographie des terres ; ils fertilisent avec des produits naturels ; et ils transforment les produits en préservant la nourriture en cas de pénurie.

accompagnées de corruption et de discrimination, qui touchent toujours le plus durement les populations les plus pauvres. Cela soulève de graves préoccupations en matière de droits humains en ce qui concerne la perte de terres et de moyens de subsistance des populations locales, et la rupture des liens culturels qui sont particulièrement importants pour les communautés autochtones.

**Les actions climatiques en vue d'une économie verte ne tiennent pas toujours compte de leurs impacts sociaux sur les populations vulnérables.** Par exemple, une communauté de soixante-dix familles du delta du Mékong gagnait sa vie en ramassant les déchets et en recyclant les matériaux. Une nouvelle usine de traitement des déchets a supprimé leurs moyens de subsistance et n'a embauché que 15 des 150 adultes pour des emplois précaires, et il n'est pas prévu de donner une formation professionnelle aux autres.

A Madagascar, pour 12 000 personnes vivant dans des habitats informels dans un quartier inondable, la catastrophe écologique se produit de façon répétée.

**Dans des conditions extrêmes de survie, les personnes cherchent à prendre soin les unes des autres et parviennent à rendre la vie possible.** Elles prennent soin de leur environnement avec des moyens souvent dérisoires, comme le recyclage des bouteilles en plastique et des quelques autres matières valorisables qu'ils prennent dans une décharge à proximité. *"Chaque année, nous creusons des canaux, nous mettons des planches pour qu'au moins les enfants puissent aller à l'école sans risquer leur vie. Mais l'eau revient constamment et nos maisons, construites en briques de terre sèche, fondent dans l'eau. Ça ne s'arrête jamais. Nous vivons dans l'eau, nous dormons dans l'eau."* Les jeunes du quartier ont surélevé les passages pour que les gens puissent circuler même quand il y a de l'eau. Conscients que les mêmes efforts devraient être répétés chaque année, ils ont cherché des solutions plus durables. De jeunes ingénieurs du pays leur ont montré comment transformer les déchets plastiques collectés en parpaings. Ils ont maintenant pavé les 150 premiers mètres d'un passage qui traverse le quartier.

**Il est essentiel de ne pas les laisser seuls et d'apprendre de leurs efforts et de leur expertise.**

## Créer des espaces de participation et d'autonomisation des communautés les plus vulnérables

**Le Mouvement international ATD Quart Monde encourage la participation directe par la création d'espaces sûrs où les communautés en situation de pauvreté, de discrimination et de violence peuvent exprimer leurs savoirs sans crainte ni stigmatisation.**

L'Université populaire est l'une des actions transformatrices menées par ATD Quart Monde à travers le monde. L'un des thèmes abordés lors des sessions de

L'Université populaire en France a été la crise climatique. Alors que le climat y est tempéré et que le niveau de vie y est élevé, les populations les plus pauvres souffrent déjà de conditions de vie inadéquates et du manque d'accès à une énergie abordable et propre. Celles-ci sont aggravées par les effets du changement climatique, comme les vagues de chaleur qui ont récemment frappé l'Europe.

"Je vis dans une maison louée. C'est très mal isolé. L'humidité entre ; elle décolle la peinture. Si on ne se couvre pas, on tombe malade (asthme, arthrose). Pourtant, les premiers écologistes - je pense que ce sont les pauvres. Parce que ce sont eux qui collectent tout ce qui peut être recyclé, y compris le cuivre, l'aluminium et la ferraille. Ainsi, nous sommes les premiers recycleurs. Ça remonte loin."

Une forte conscience politique a été exprimée par des militants d'ATD Quart Monde ayant une expérience directe de la pauvreté : "L'écologie, c'est aussi prendre soin des gens, ne pas les mettre de côté. Combien de fois avons-nous été rendus coupables alors que ceux qui vivent dans le superflu privent les pauvres de ce qui est nécessaire. Nous

devons impliquer les plus pauvres dans tous les projets, comme c'est le cas dans [les Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée](#). La protection de l'environnement doit aussi être une lutte pour les personnes, contre la violence, la stigmatisation, l'obligation de vivre dans des logements pourris où il fait froid. Nous devons sortir de ces contradictions."

Il est essentiel d'entendre ces voix dans le débat mondial si l'on veut s'attaquer aux changements climatiques dans le cadre de la lutte contre la misère. Il permet aux **communautés locales de participer à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des stratégies d'adaptation et d'atténuation qui affectent leur vie.**

## Recommandations pour des actions climat inclusives

Les politiques et les mécanismes mis en place doivent adopter **une approche fondée sur les droits de l'homme. Les droits de l'homme devraient être explicitement mentionnés dans les textes de procédures de l'Accord de Paris.** Cela permettrait d'élaborer des stratégies d'adaptation et d'atténuation, ainsi que des mécanismes de réparation des pertes et dommages, fondés sur les Principes directeurs des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme.

- **Recommandation No.1 : Accorder une attention particulière aux 20% les plus pauvres afin de s'assurer que personne ne soit laissé de côté**

Pour œuvrer à un avenir durable, respectueux de la planète et ne laissant personne de côté, il est crucial de mettre pleinement en œuvre l'Accord de Paris et toutes les obligations des États, y compris la compensation adéquate des pertes et dommages. **L'éradication de la misère étant clairement citée dans l'accord, des actions d'éradication de la misère doivent être intégrées dans la plupart des mesures.**

**Les parties doivent s'efforcer de concevoir des politiques et des programmes qui accélèrent l'éradication de la misère.** Ainsi, il est impératif que toutes les mesures prises dans le cadre des CDN et des programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA) élaborés par les parties à l'Accord de Paris tiennent compte de l'amélioration de la qualité de vie des communautés les plus vulnérables, en particulier celles qui vivent dans la pauvreté.

**Le premier bilan mondial qui sera publié en 2023 devra inclure** pour chaque pays **les émissions des différentes catégories de population** (par exemple les 20% les plus pauvres et les 20% les plus riches), les mesures qui **améliorent la qualité de vie des personnes vivant dans l'extrême pauvreté** et celles qui ont **les effets inverses**, et aussi les mesures prises pour **assurer la participation des personnes vivant dans l'extrême pauvreté.**

- **Recommandation No.2 : S'attaquer au changement climatique en partenariat avec les personnes en situation de pauvreté**

**Les gouvernements doivent atteindre les personnes et les communautés les plus pauvres** qui sont les premières et les plus touchées par le changement climatique et **les impliquer en tant que parties prenantes et partenaires** afin de garantir que les actions de lutte contre le changement climatique soient inclusives.

**Les gouvernements doivent soutenir les personnes les plus pauvres** dans leur résistance quotidienne et leurs propres actions contre le changement climatique ; promouvoir les connaissances locales recueillies par ces communautés ; créer des espaces de participation et d'autonomisation.

Les parties doivent faire davantage d'efforts pour gagner le soutien du public en faveur de l'action climatique.

- **Recommandation No.3 : S'assurer que les fonds atteignent les plus vulnérables**

Bien que cela ait été clairement exigé par l'Accord de Paris, l'éradication de la misère est peu mise en œuvre par les parties. Elle doit être systématiquement incluse dans les mesures et actions relatives au changement climatique. **Les centaines de milliards qui seront dépensés pour mettre en œuvre l'Accord de Paris doivent être l'occasion d'accélérer l'éradication de la misère et l'accès aux droits humains fondamentaux.**

**Dans le domaine du financement**, il est nécessaire de mettre en place **un mécanisme de redevabilité** qui permette aux personnes affectées d'obtenir **réparation pour les dommages causés par les différents projets mis en œuvre dans le monde entier et pas seulement ceux liés au climat.** Il est tout aussi crucial de prendre en compte l'impact non économique des projets, comme la perturbation des réseaux de soutien, la perte des moyens de subsistance et la

destruction de sites culturellement importants. **Les règles environnementales et sociales de l'OCDE doivent être renforcées pour contribuer à l'éradication de la misère.**

- **Recommandations N°4 : Mettre en place des socles de protection sociale dans tous les pays**

**Une protection sociale solide devrait être mise en place dans tous les pays**, conçue avec la participation des personnes les plus touchées par le changement climatique, comme l'encourage la [recommandation n°202 de l'OIT](#).

Les connaissances acquises par le biais d'actions et de recherches participatives doivent être utilisées pour concevoir des systèmes de protection sociale qui protègent à la fois les droits économiques et sociaux des personnes les plus pauvres, afin de renforcer leur capacité à faire face aux perturbations climatiques. Ces systèmes devraient être guidés par les principes de dignité, d'égalité de traitement, d'inclusion (ne laisser personne de côté), de solidarité et de participation.

- **Recommandation No.5 : Veiller à ce que les personnes en situation de pauvreté puissent bénéficier de formations et de créations d'emploi dans le cadre d'une transition juste vers une économie verte**

L'économie doit être plus respectueuse des personnes et de la terre. Selon le [rapport de l'OIT emplois et question sociales dans le monde 2018](#), l'économie verte pourrait créer 24 millions de nouveaux emplois par an.

**Les contributions déterminées au niveau national (CDN) doivent inclure des dispositions et des budgets ciblant les communautés les plus vulnérables, notamment celles qui vivent dans la pauvreté**, en veillant à ce qu'elles bénéficient de programmes de formation et de création d'emplois dans le cadre de la transition juste vers une économie verte.

**Les parties doivent veiller à ce que les personnes vivant dans la pauvreté aient accès aux technologies et aux développements scientifiques** et aux moyens d'améliorer la qualité de leur logement, dont l'efficacité énergétique.

## IL EST TEMPS D'AGIR

**pour éviter le "scénario de l'apartheid climatique" dans lequel les nantis paient pour échapper à la chaleur excessive, à la faim, aux conflits, tandis que le reste du monde est laissé à sa souffrance » Philip Alston, Juin 2019**

### Références

- [Coronavirus Resource Center](#): Johns Hopkins University of Medicine
- [Prise de position d'ATD Quart Monde sur le fonds mondial pour la protection sociale](#), 2021
- [Sommet des peuples sur le climat, les droits et la survie humaine, déclaration](#), 2021
- [La « juste transition » dans la relance économique : éliminer la pauvreté dans les limites des ressources de la planète, rapport](#) du Rapporteur Spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, Olivier De Schutter, 2020
- [La « transition juste » : les personnes en situation de pauvreté et le développement durable](#), contribution d'ATD Quart Monde au rapport d'Olivier De Schutter, 2020
- [Estimation globale des enfants en situation de pauvreté monétaire](#) : Banque mondiale-UNICEF, 2020
- [Changement climatique et pauvreté](#), Rapport du Rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme Philip Alston, 2019
- [Les dimensions cachées de la pauvreté](#), Recherche participative internationale par ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford, 2019
- [On ne peut pas opposer l'urgence sociale et environnementale](#), discours d'Isabelle Pypaert Perrin, déléguée générale du Mouvement international ATD Quart Monde, lors d'une réunion des ministres de l'environnement du G7, 2019.
- [COP21 : Réaction d'ATD Quart Monde à l'accord sur le climat](#), ATD Quart Monde, 2016.
- [Accord de Paris](#), CCNUCC, 2015
- [Cinq solutions au changement climatique qui ne laissent personne de côté](#). ATD Quart Monde, 2015
- [Les principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme](#), HCDH, 2012
- [Not Meant to Live Like This - Weathering the Storm of Our Lives in New Orleans](#). M. G. Olson, Karen Stornelli, Maria Victoire, Publication ATD Quart Monde, 2012

Le Mouvement International ATD (Agir Tous pour la Dignité) Quart Monde est un mouvement de solidarité et de partenariat avec les familles les plus exclues à travers le monde. Fondé en 1957 par Joseph Wresinski en France, ATD Quart Monde est actif dans 34 pays, rassemble des personnes de différentes cultures et classes sociales. Dans le but de ne laisser personne de côté, tous les projets sont conçus et planifiés avec des personnes vivant dans la pauvreté persistante et visent à faire entendre leur voix dans toutes les sphères de décision, y compris au niveau mondial.

ATD Quart Monde bénéficie du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social de l'ONU depuis 1991 et du statut d'associé auprès de l'UNESCO depuis 1970. Elle dispose de délégations permanentes auprès de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Elle est également reconnue par l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Pour plus d'informations : [www.atd-quartmonde.org/](http://www.atd-quartmonde.org/)

Contact : [atdint@atd-quartmonde.org](mailto:atdint@atd-quartmonde.org)